



FORMATION CONTINUE

CAS HES-SO EN GESTION DE LA DOULEUR SELON LA THÉORIE DE GESTION DES SYMPTÔMES

**Développer ses compétences
pour aider les patients et
leurs proches dans la gestion
de la douleur**

CAS HES-SO EN GESTION DE LA DOULEUR SELON LA THÉORIE DE GESTION DES SYMPTÔMES

Généralités

La Haute école de santé Fribourg et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, en partenariat avec le CHUV, l'Ensemble Hospitalier de la Côte et l'hôpital fribourgeois, vous proposent un **CAS HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes**.

Le confort est un droit fondamental des patients. Bien que la gestion de la douleur représente un critère essentiel de la qualité des soins, cette dernière, en raison de nombreux obstacles, demeure encore fréquemment sous-évaluée et insuffisamment soulagée.

Confronté aux expériences de santé des personnes atteintes de maladie grave ou chronique, le personnel infirmier peut bénéficier d'une approche basée sur la gestion de la douleur et mieux appréhender les obstacles et ressources qui lui sont liés. Il peut dès lors offrir des soins tenant compte des compétences des patients et de leur sentiment d'efficacité personnelle. L'infirmier-ière prend en compte l'expérience de la douleur du patient, les stratégies déjà mises en place pour la gérer et propose des interventions pertinentes et complémentaires au sein de l'équipe interdisciplinaire.

Compétences visées

Le CAS HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes vise à développer de nouvelles compétences dans le domaine des soins centrés sur la personne et ses proches. Les participant-e-s pourront devenir personnes de référence au sein de leur institution en :

- développant une pratique clinique performante auprès des personnes atteintes de douleurs aiguës ou chroniques et leurs proches, en étant guidés par la théorie de gestion des symptômes et en se basant sur l'Evidence based practice;
- maîtrisant l'évaluation, l'analyse et la compréhension du vécu du patient quant à la douleur aiguë ou chronique;
- mettant en œuvre des interventions visant à réduire l'impact de la douleur sur la qualité de vie;
- contribuant au développement, chez la personne atteinte de douleur aiguë ou chronique, de compétences psycho-sociales et d'auto-soins pour sa douleur et ses soins.

Contenu de la formation

Le CAS HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes comprend 2 modules.

Module 1 « Gestion des symptômes » (3 ECTS)

- Introduction à la théorie de gestion des symptômes en tant qu'ancrage disciplinaire et application dans la pratique
- Impact des symptômes sur la personne et son environnement
- Gestion des symptômes
- Initiation aux pratiques exemplaires (Evidence based practice).

Module 2 « Gestion de la douleur » (7 ECTS)

- Maîtrise de l'évaluation et de l'analyse de la douleur aiguë et chronique
- Mise en œuvre d'interventions infirmières basées sur des connaissances actualisées et approfondies (Evidence based practice) en partenariat avec le patient et la famille
- Optimisation de la collaboration interprofessionnelle.

Public-cible

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s de la santé et du travail social soignant des personnes atteintes de douleur et leur entourage. Elle s'adresse également aux enseignant-e-s, chercheur-e-s ou expert-e-s en soins intéressé-e-s par la gestion de la douleur.

CAS HES-SO EN GESTION DE LA DOULEUR SELON LA THÉORIE DE GESTION DES SYMPTÔMES

Organisation et certification

Le CAS HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes représente 10 crédits ECTS.

La formation comprend 16 jours de cours répartis sur une période de 12 mois. La durée totale de la formation est au maximum de 24 mois, travail de validation compris.

L'obtention du *Certificate of Advanced Studies HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes* reconnu par la HES-SO se fait par des travaux de validation écrits.

Les modules gestion des symptômes (3 ECTS) et gestion de la douleur (7 ECTS) peuvent être suivis et validés indépendamment ; dans ce cas, une attestation des crédits acquis est délivrée par la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR).

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant. La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un Bachelor of Science dans le domaine de la santé ou du travail social, ou d'un titre jugé équivalent
- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine de la santé ou du travail social et travailler au moins à 50%.
- Une connaissance passive de l'anglais est recommandée.
- Pour les personnes ne bénéficiant pas des titres requis, un dossier de candidature peut être déposé selon la procédure d'admission sur dossier. Les frais relatifs à l'admission sur dossier sont spécifiés sur le site internet de la HEdS-FR.

Dates et lieux de formation

Un calendrier détaillé des dates et lieux de cours (Fribourg - Lausanne) est encarté dans le dépliant ou publié sur le site de la HEdS-FR : www.heds-fr.ch > Formation continue

Inscription, conditions et coûts

L'inscription se fait auprès de la HEdS-FR (site administratif), au moyen du bulletin en ligne sur le site internet.

Les frais de la formation, les conditions et le délai d'inscription sont précisés sur le site internet de la HEdS-FR (site administratif) www.heds-fr.ch > Formation continue.

Conditions de désistement

Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la HEdS-FR (site administratif), même si le ou la candidate renonce à suivre la formation.

Le paiement des sessions (CAS, modules, journées) se fait dès réception de la facture, au plus tard avant le début de la formation.

Remboursement des frais d'écolage :

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR). La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.
- En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% de l'écolage est dû à la HEdS-FR.
- En cas de désistement dans les 2 semaines précédant les cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

CAS HES-SO EN GESTION DE LA DOULEUR SELON LA THÉORIE DE GESTION DES SYMPTÔMES

Renseignements

Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
Secrétariat de la Formation continue
Route des Cliniques 15
1700 Fribourg
Tél. : 026 429 60 25
Courriel : formationcontinue.heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Rte des Cliniques 15
CH-1700 Fribourg/Freiburg
T. +41 (0)26 429 60 00
www.heds-fr.ch